



**PROCÈS-VERBAL DE LA 611^e RÉUNION RÉGULIÈRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 15 octobre 2020 à 13h
(ZOOM)

Présences

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absence

M. Sylvain Beaudry, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX611-15-10-2020-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 609^e et 610^e réunions
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS de septembre
6. Rapport des officières et des officiers
7. Ordre du jour de la 337^e réunion du conseil syndical
8. Perfectionnement et sabbatiques
9. Programme d'accompagnement à la recherche
10. Contribution au Noël du pauvre
11. Covid 19 - Frais Internet
12. Affaires nouvelles
 1. CIRRAC - 2 octobre
 2. Perfectionnement pour les professeurs cliniciens
13. Date de la prochaine réunion : 5 novembre 2020
14. Clôture de la réunion

CX611-15-10-2020-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à l'équipe et il prend des nouvelles des officiers, des officières et des employé.e.s.

CX611-15-10-2020-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

La conseillère aux relations de travail demande à ajouter au point Affaires nouvelles : CIRAC

Le président demande à ajouter le point au point Affaires nouvelles : Perfectionnement pour les profs cliniciens.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

CX611-15-10-2020-03 Lecture et adoption des procès-verbaux de la 609^e et 610^e réunions

CX609 – 17 septembre 2020

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 609^e réunion du comité exécutif tenue le 17 septembre 2020.

CX610 – 1^{er} octobre 2020

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 610^e réunion du comité exécutif tenue le 1^{er} octobre 2020.

CX611-15-10-2020-04 Affaires découlant

Le CAU indique que le site Internet est en ligne, mais que le référencement dans les moteurs de recherches se retrouve sous l'ancien site. Les délégué.e.s au conseil syndical seront invité à contribuer à l'amélioration du référencement.

La consultation des professeur.e.s sur le renouvellement de mandat du DGAAP est en cours. La consultation prend fin le 21 octobre.

La VPRT indique qu'un numéro spécial de *L'Œil ouvert* a été envoyé le 8 octobre aux professeur.e.s. Ce numéro se voulait un texte apportant des précisions au sujet des lettres d'entente signées portant sur les modifications des tâches professorales entraînées par la pandémie et de la surcharge de travail qui les accompagne.

CX611-15-10-2020-05 Correspondance et information

1. RAS de septembre 2020

Le président informe que les retenues à la source ont été payées :

ARC : 2 367 \$; MRQ : 3 717 \$;

CX611-15-10-2020-06 Rapports des offcières et des officiers

Président

- Le président indique avoir rencontré des professeur.e.s du Département des sciences infirmières au sujet du laboratoire d'enseignement clinique, du personnel professionnel, des professeur.e.s clinicien.ne.s et des étudiant.e.s. Dans ce contexte de Covid, les groupes augmentent en nombre d'étudiant.e.s et les professeur.e.s s'inquiètent de la mobilité des étudiant.e.s (en provenance des zones rouges). Il y a aussi une multiplication des laboratoires pour respecter les exigences sanitaires. De plus, la professeure clinicienne se trouve à assumer la désinfection du

matériel, car ce ne serait pas du ressort de la laborantine. L'administrateur délégué, M. Ghislain Samson, a préalablement été interpellé.

- Le président mentionne avoir accompagné une professeure ayant relevé des erreurs dans son dossier d'évaluation.
- Le président a participé à une réunion de l'Intersyndicale le 25 septembre avec le vice-recteur aux ressources humaines concernant les relations de travail.
- Le président revient sur les événements survenus à l'Université d'Ottawa, de la dénonciation de la professeure sur les réseaux sociaux à la suite de l'utilisation d'un mot sensible dans son cours, puis de sa suspension par l'administration de l'Université. Le président demandera à la FQPPU de réagir et les syndicats des professeurs de l'Université d'Ottawa seront contactés pour s'informer de leur réaction et de leurs actions.
- Le président participera à une rencontre du Forum des partenaires le 9 octobre et à une réunion avec le vice-rectorat aux ressources humaines pour un suivi du sondage auprès de la communauté en lien avec la COVID le 28 octobre.

VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Le VPAS indique que le nouveau professeur se trouvant en situation de double contrainte (embauché avec une clause résolutoire et obligation de devenir membre de son ordre professionnel), a reçu une proposition de la part de l'administration de l'UQTR : réduction à 80 % de sa tâche, donc 80 % de son salaire. Le VPAS rappelle que cette proposition va à l'encontre de la convention collective. Les discussions se poursuivront.
- Le VPAS indique qu'une lettre d'entente type, à utiliser au besoin, pourrait être convenue concernant la rémunération dans le cadre d'un service à la collectivité (voir PVCX609-17-09-2020-06) afin de faciliter le processus lorsque le professeur réclame une rémunération moindre (art. 22.13 de la convention collective 2018-2022).

VPAU

- Le VPAU informe ses collègues que le comité de la Qualité de vie au travail se réunira à nouveau le 16 octobre. Les travaux, assure le VPAU, avance rondement et que les travaux prendront fin dans les jours à venir. Le VPAU présente le plan d'action préliminaire du comité.
- Le VPAU annonce qu'il a tenu une réunion du comité des affaires universitaires le 8 octobre. À cette rencontre, les doyens Dahmane et Samson étaient invités pour discuter des programmes courts. Le VPAU les rencontrera à nouveau en novembre pour poursuivre les travaux sur ces programmes courts et pour amorcer la discussion sur les stages.
- Le VPAU convoquera ses deux comités, programmes courts et stages, pour la dernière semaine d'octobre.

VPSC

- La VPSC revient sur la conférence de la professeure Georgia Vrakas tenue le 7 octobre devant près de trente professeur.e.s.
- La VPSC résume les discussions tenues à la réunion du comité des services à la collectivité. Les tableaux commémoratifs situés dans le corridor des bureaux des syndicats seront mis à jour jusqu'au 1^{er} janvier

2021. Pour les années à venir, un écran interactif permettant de défiler les listes des professeur.e.s retraité.es et actif, de même que les officières et les officiers du Syndicat pourrait être installés dans ce corridor. Avant d'aller de l'avant, une évaluation des coûts (mise à jour du tableau, écran tactile VS écran régulier, et équipement d'installation et de gestion), de même qu'une validation de la possibilité d'installer un tel écran devront être considérées.

- La VPSC indique que M. Michel Gagné, consultant en haute performance, pourra finalement donner sa conférence sur le stress et la performance le mardi 10 novembre. Cette conférence, initialement prévue pour le 6 octobre, avait été annulée afin de procéder à une vérification du titre de « Dr » de M. Gagné. Le CSC a réitéré son souhait de programmer cette conférence.
- La VPSC indique qu'en raison des nouvelles consignes sanitaires, une réflexion est en cours pour trouver un plan B pour le tournage des capsules du 50^e du Syndicat. Les journées de tournage sont prévues pour les 11 et 12 novembre, mais ne pourraient se faire à l'intérieur des murs de l'UQTR.

Secrétaire

- Le secrétaire indique que le numéro hors-série de *L'Œil ouvert* comprenant des textes des différents syndicats et associations étudiantes est en préparation. La sortie est prévue pour la fin du mois d'octobre.

La VPRT se joint à la réunion à 15h.

CX611-15-10-2020-07 Ordre du jour de la 337^e réunion du conseil syndical

Le secrétaire présente un projet d'ordre du jour de la 337^e réunion du conseil syndical du 22 octobre 2020.

Projet d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Mieux connaître sa convention collective – Les vacances
6. Liberté académique
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 336^e réunion
8. Tribune des délégué.e.s
9. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (607^e à 610^e réunions)
 2. Agenda syndical de novembre 2020
 3. Site Internet
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine rencontre : 26 novembre 2020
12. Clôture de la réunion

CX611-15-10-2020-08 Perfectionnement et sabbatiques

Le président indique qu'il y a certaines difficultés relevées au décanat de la gestion académique des affaires professorales en raison, entre autres, de la charge de travail et du calendrier à respecter concernant l'étude des demandes de perfectionnement et de sabbatiques. Les membres du comité exécutif discutent de

la possibilité de convenir d'une lettre d'entente particulière spécifiant que pour cette année la date prévue à la convention collective ne sera pas respectée. Au préalable, le Syndicat questionnera l'administration sur le processus et l'augmentation des exigences demandées aux professeur.e.s sollicitant de tels congés.

Le secrétaire quitte la réunion à 15h52.

CX611-15-10-2020-09 Programme d'accompagnement à la recherche

Le président présente un projet de Programme d'accompagnement à la recherche (PAR) préparé les vice-doyens. Ce projet, s'il va de l'avant, modifierait la convention collective (art. 10.14). Bien que parallèle au programme d'accompagnement pédagogique (PAP), il y aurait néanmoins un arrimage, ne serait-ce que pour assurer une optimisation du calendrier. Les vice-doyens désirent faire reconnaître et rendre obligatoire ce PAR. Pour ce faire, il faut revoir les déagements et les heures associés au PAP.

Après discussion, les membres du comité exécutif sont en accord pour proposer une formule hybride, soit un module pédagogique obligatoire de 12,5h et un second module de 12,5h au choix (pédagogique ou recherche). Un suivi auprès des vice-doyens sera fait.

CX611-15-10-2020-10 Contribution au Noël du pauvre

Le président fait lecture d'un courriel provenant de Mme Marie-Claude Trépanier, responsable à l'UQTR de la campagne du Noël du pauvre.

Après discussion, les membres du comité exécutif se montrent intéressés à bonifier le montant accordé annuellement à cette campagne, surtout dans le contexte actuel où il y a un accroissement du nombre de personnes et familles se retrouvant dans une situation de pauvreté.

CX611-15-10-2020-10 R241

CONSIDÉRANT la demande de don du Noël du pauvre;
CONSIDÉRANT la règle 2 régissant la gestion des dépenses imprévues au budget initial du Syndicat des professeurs et des professeures;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de contribuer à la campagne du Noël du Pauvre pour un montant de 4 \$ par professeur.e en activité au 1^{er} septembre, soit 459, ce qui représente un don total de 1 836 \$.

Le CAU s'informerait auprès du Service finances des possibilités offertes pour le prélèvement automatique de dons sur les paies des professeur.e.s.

CX611-15-10-2020-11 Covid-19 – Frais Internet

Le VPAU se fait le relais d'une demande exprimée à la réunion du comité des affaires universitaires concernant les frais Internet en contexte de pandémie. Le confinement confirme que l'utilisation d'Internet, à la maison, est un outil essentiel pour les professeur.e.s. Le téléphone cellulaire est déjà reconnu comme outil essentiel. Le VPAU interpellera le DGAAP à ce sujet.

Le VPAU quitte la réunion à 16h10.

CX611-15-10-2020-12 Affaires nouvelles

1. CIRAC – 2 octobre

En l'absence du trésorier, la conseillère aux relations de travail résume les sujets abordés à la rencontre du 2 octobre :

Réaménagement des assurances collectives

Plusieurs rencontres sont prévues pour trouver un débouché dans ce dossier complexe. Trois points ont été présentés :

- 1- Directives pour le traitement des réclamations et des différends – présentation d'un nouveau libellé s'il y a une mésentente avec l'assureur. L'accord prévoit que des limitations fonctionnelles sont déterminées par le médecin traitant et il en revient à l'assureur et l'employeur de déterminer les mesures d'accommodement raisonnable des modalités de retour au travail. En cas de désaccord, la décision de l'assureur est déterminante.
- 2- Obligations de l'Université concernant les mesures d'accommodement et le retour au travail progressif – la proposition est identique au traitement des réclamations. La partie patronale a travaillé sur un répertoire d'expérience à travers le réseau. Beaucoup de travail demeure à faire, car il y a une différence avec les attentes des syndicats.
- 3- Assurances collectives – Discussions sur le réaménagement de l'assurance-invalidité et accident-maladie concernant le partage des coûts et sur des considérations fiscales. Il est envisagé d'être accompagné en présentiel par les actuaires Normandin Beudry pour échanger avec eux concernant l'expérience d'autres régimes. Le CIRAC est à la recherche d'une solution globale applicable à tous et alliant universalité, simplicité et prévisibilité. La préoccupation des employeurs est une réduction des coûts et de la couverture tandis que celle des syndicats membres est de maintenir un régime acceptable à coût nul.

RRUQ

Courriel du RRUQ (fin septembre 2020) indiquant une réduction du taux de cotisation de l'employeur au 1^{er} janvier 2021 de 11% à 10,7 %, représentant une économie de 2,8 M\$ pour l'ensemble du réseau. Pour l'UQTR l'économie est de 400 000 \$.

2. Perfectionnement pour les professeurs cliniciens

Le président présente un courriel provenant d'une professeure clinicienne demandant un congé de perfectionnement, une demande qu'elle qualifie d'atypique. La convention collective prévoit que les professeur.e.s clinicien.ne.s n'ont pas droit à la sabbatique (Annexe E, art. 4). Cependant, ils et elles peuvent obtenir un congé de perfectionnement. La demande de la professeure clinicienne n'est dans ce cas aucunement atypique.

CX611-15-10-2020-13 Date de la prochaine réunion

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le 5 novembre 2020.

CX611-15-10-2020-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 18.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre